

SESSION DE DÉCEMBRE DU CONSEIL GÉNÉRAL DEZEMBER-SESSION DES GENERALRATS

Lors de cette session de décembre, le Conseil général validait un budget de fonctionnement 2021 déficitaire de 2.8 millions et des investissements à hauteur de près de 20 millions. Nous avons pris acte du plan financier 2021-2025, lequel prévoit un doublement de la dette sur 5 ans, pour dépasser le demi-milliard de francs. Notre Groupe a ensuite soutenu un troisième paquet de mesures de 1.2 million en soutien aux locataires, aux acteurs sociaux, sportifs et culturels ainsi qu'aux cafetiers-restaurateurs. Finalement, nous nous sommes prononcés sur l'octroi d'un crédit d'étude pour la revitalisation de la Sarine, en demandant au Conseil communal de revoir son concept de stationnement.

Budget 2021 déficitaire: quelles causes ?

Notre Conseiller communal Laurent Dietrich, Directeur des finances, a résumé les lignes directrices d'un budget de fonctionnement soumis aux incertitudes liées à la crise du Covid-19 et à l'application du nouveau système comptable MCH2. La volonté du Conseil communal a été de présenter un budget garantissant le maintien des prestations. Outre l'augmentation des charges et des amortissements, le déficit prévu résulte d'une baisse importante des prévisions fiscales des personnes morales. Dans ce sens, Laurent Dietrich a rappelé la nécessité de soutenir nos entreprises locales, dont les finances communales et les prestations dépendent fortement. Enfin, le résultat prévu a pu être amélioré par la dissolution de la provision PF17 pour 6 millions.

Par la voix de Simon Murith, membre de la Commission financière, le groupe PDC/pvl a souligné que l'excédent de charges s'élevait effectivement à 8.8 millions et dénoncé une augmentation incontrôlée des charges structurelles dans certains dicastères : *« Il s'agit en particulier des nombreuses charges que la majorité de gauche a imposé ces dernières années, généralement sans aucune analyse préalable des besoins et des conséquences financières »*. Malgré cela, notre Groupe saluait le maintien des prestations, dans l'espoir d'une reprise rapide des activités.

Simon Murith s'inquiétait également de l'augmentation des amortissements, traduisant la politique d'investissement non priorisée et déraisonnable de la majorité du Conseil communal. Il constatait enfin que les charges de personnel continuent de prendre l'ascenseur : *« 17 équivalents plein temps supplémentaires en cette année difficile, c'est simplement indécent ! »*.

Dans la discussion de détail, le groupe PDC/pvl a proposé deux **amendements**. L'un afin d'augmenter de 50'000.- francs le poste budgétaire dévolu aux projets de cohésion sociale. Le PDC souhaitait ainsi venir en aide aux associations sociales, fortement sollicitées, et privilégier le maintien de leurs prestations. Cet amendement a été sèchement rejeté par tous les autres partis. L'autre amendement portait sur le report d'un investissement de plus d'un million pour le réaménagement du carrefour Frédéric-Chaillet à Pérolles. Notre groupe demandait au Conseil communal de présenter un projet plus abouti, notamment sous l'angle de la circulation, du stationnement et de la végétalisation, à un endroit-clé pour l'accessibilité au centre-ville. Cet amendement a aussi été rejeté en bloc par le PS, les Verts et le PCS.

Plan financier 2021-2025: Doublement inquiétant de la dette

Le Conseil général a dû prendre acte du plan financier 2021-2025 présenté par l'Exécutif. Au nom du groupe PDC/pvl, **Alexandre Sacerdoti**, vice-président de la Commission financière, a critiqué l'augmentation colossale de la dette qui fera plus que doubler en cinq ans (de 215 millions en 2020 à 490 millions en 2025) ! Pour le PDC, le Conseil communal dépense sans compter, au-delà de recettes fiscales qui vont au mieux stagner, conduisant les exercices à venir vers une perte cumulée potentielle de 45 millions sur les 5 prochaines années. Ainsi, notre exécutif ne respecte pas les principes d'équilibre budgétaire et de soutenabilité de la dette, indispensables à une bonne gestion financière, faisant porter le fardeau de cet endettement incontrôlé aux générations futures.

Revitalisation de la Sarine: Toujours pas de réalisation

Concernant la revitalisation de la Sarine, le groupe PDC/pvl a accepté le crédit d'étude avec un œil qui rit et un œil qui pleure. **Claude Schenker**, membre de la Commission de l'Edilité, a souligné l'importance de ce projet pour la revitalisation de la Basse-Ville entière et la qualité du projet présenté sous l'angle environnemental, touristique et financier. En revanche, outre quelques opportunités manquées, il a fait part du désarroi du PDC face aux délais présentés : « *Il faudra attendre au moins 2024 pour le premier coup de pioche* ». Une constante depuis 10 ans pour le Conseil communal, qui se perd dans des études interminables n'aboutissant qu'à de trop rares réalisations. Enfin, notre groupe a émis ses doutes quant à la pertinence et la suffisance de l'étude de stationnement présenté, et mis en garde l'Exécutif face à la suppression démesurée et non coordonnée des places de parc, en particulier aux Grandes-Rames. Les habitants et les restaurateurs sont à nouveau punis. Notre groupe a dès lors demandé au Conseil communal de profiter de ce crédit d'étude pour revoir son concept et maintenir plus de places.